



Communiqué de presse

Coolblue accepte les paiements par écochèques sur son site web et dans son application

Résumé

Anvers, le 2 avril 2024 - Coolblue lance le paiement par écochèques sur son site web et dans son application. Lors de l'achat de produits respectueux de l'environnement, les clients peuvent utiliser en ligne leurs écochèques de Monizze, Pluxee ou Edenred. Coolblue est ainsi le premier grand magasin d'électronique (en ligne) à accepter les écochèques de tous les grands fournisseurs comme moyen de paiement en ligne.

Dès aujourd'hui, les clients peuvent régler leurs achats de produits respectueux de l'environnement et économes en énergie avec des écochèques tant dans l'Appli Coolblue que sur [Coolblue.be](https://www.coolblue.be). Ceci concerne aussi bien les écochèques de Monizze que ceux de Pluxee ou d'Edenred. Le paiement par écochèques était déjà possible dans les 9 magasins Coolblue de Belgique.

Arne Van Verdegem, Manager de Coolblue Belgique : « *Qu'il s'agisse d'une télévision ou d'une machine à laver peu énergivore, les clients veulent pouvoir les payer avec leurs écochèques. C'était déjà possible dans nos magasins. À partir d'aujourd'hui, ce l'est aussi sur [Coolblue.be](https://www.coolblue.be) et dans notre application. Nous devenons ainsi le premier grand magasin d'électronique en ligne qui accepte les écochèques de tous les grands fournisseurs comme moyen de paiement en ligne.* »

Comment cela fonctionne-t-il ?

Coolblue propose une large sélection de quelque 1.500 produits qui peuvent être payés avec des écochèques. Pour un aperçu de tous les produits payables par écochèques, surfez sur: <https://www.coolblue.be/fr/acheter-avec-des-eco-cheques>.

Lors du paiement sur le site web ou dans l'Appli Coolblue, les clients introduisent leurs données. Le montant correspondant aux écochèques est alors déduit. L'éventuel montant restant peut être réglé par l'une des autres options de paiement.

À propos de Coolblue

Coolblue est l'entreprise la plus orientée client en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne avec un NPS de 71. Le retailer en ligne possède sa propre infrastructure avec son propre service client, son propre service de livraison et d'installation et ses propres magasins physiques. En 2023, Coolblue a réalisé un chiffre d'affaires de 2,41 milliards d'euros.

Pour plus d'information (presse uniquement : merci de ne pas publier) : Wavemakers PR, Emanuel Sys - 0486 17 52 65, emanuel@wavemakers.eu



Communiqué de presse